



Greffes du Tribunal des Activités Économiques de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories)

Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire

Nantissements du fonds de commerce

Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires

Déclarations de créances

Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau

Hypothèque fluviale

Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur : **SAS MAILLOT VERT** Société par actions simplifiée (à associé unique)
RCS 914 175 021
Adresse : 14 rue du Général Foy 75008 Paris

Débiteur N° : 20230019382

Nantissements de parts de société civile (*) () à jour au 17/02/2025**

NEANT

Protêts à jour au 17/02/2025

NEANT

Prêts et délais à jour au 17/02/2025

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 17/02/2025

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 17/02/2025

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 17/02/2025

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 17/02/2025**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements du fonds artisanal à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 17/02/2025

NEANT

Déclarations de créances à jour au 17/02/2025

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 17/02/2025

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 17/02/2025

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 17/02/2025

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 17/02/2025

NEANT

Actes de saisie de bateaux à jour au 17/02/2025

NEANT

Biens inaliénables à jour au 17/02/2025

NEANT



Publicités de contrats de location à jour au 17/02/2025

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 17/02/2025

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 17/02/2025

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 17/02/2025

NEANT

Warrants agricoles (*)** à jour au 17/02/2025

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 17/02/2025

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**)** à jour au 17/02/2025

NEANT

Logement indigne à jour au 17/02/2025

NEANT

SOUS RESERVE D'INSCRIPTIONS POUVANT EXISTER SUR :
. SAS MAILLOT VERT, 38 rue de Turbigo 75003 Paris

* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 18 février 2025

Le Greffier,



Greffé du Tribunal des Activités Économiques de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile
Protêts
Prêts et délais
Warrants (trois catégories)
Gages sans dépossession
Gages des stocks
Nantissements de l'outillage matériel et équipement
Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)
Privilèges de vendeur et action résolutoire
Nantissements du fonds de commerce
Nantissements du fonds artisanal
Nantissements judiciaires
Déclarations de créances
Hypothèque maritime
Actes de saisie sur les navires
Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau
Hypothèque fluviale
Actes de saisie de bateaux
Biens inaliénables
Publicités de contrats de location
Publicités de clauses de réserve de propriété
Privilèges du Trésor
Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire
Warrants agricoles
Opération de crédit-bail en matière mobilière
Saisie pénale de fonds de commerce
Logement indigne

Sur : **SAS MAILLOT VERT** Société par actions simplifiée (à associé unique)
RCS 914 175 021
Adresse : 38 rue de Turbigo 75003 Paris

Débiteur N° : 20230009721

Nantissements de parts de société civile (*) () à jour au 17/02/2025**

NEANT

Protêts à jour au 17/02/2025

NEANT

Prêts et délais à jour au 17/02/2025

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 17/02/2025

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 17/02/2025

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 17/02/2025

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) () à jour au 17/02/2025**

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour au 17/02/2025

1 INSCRIPTION

Date	N°	N° National	Montant	Créanciers - Mentions
06/06/2023	1500	75012023FC001500	373 750,00 EUR	Acte SOUS-SEING PRIVÉ en date du 23/05/2023 Exigibilité au 18/11/2029 BNP PARIBAS, 16 boulevard des Italiens 75009 Paris Elisant domicile : AGENCE PARIS TRINITE 1 PCE D ESTIENNE D ORVES 75009 PARIS

Nantissements du fonds artisanal à jour au 17/02/2025

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 17/02/2025

NEANT

Déclarations de créances à jour au 17/02/2025

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 17/02/2025

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 17/02/2025

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 17/02/2025

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 17/02/2025

NEANT



Actes de saisie de bateaux à jour au 17/02/2025

NEANT

Biens inaliénables à jour au 17/02/2025

NEANT

Publicités de contrats de location à jour au 17/02/2025

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 17/02/2025

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 17/02/2025

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 17/02/2025

NEANT

Warrants agricoles (*) à jour au 17/02/2025**

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 17/02/2025

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (**) à jour au 17/02/2025**

NEANT

Logement indigne à jour au 17/02/2025

NEANT

* **NB** : Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).

** **NB** : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

*** **NB** : Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.

**** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 18 février 2025

Le Greffier,